

Compte rendu de la CAP nationale du mouvement de mutation au 1^{er} septembre 2018

Pour commencer, il convient de rappeler que comme indiqué dans l'instruction, le projet de mouvement a été le plus abouti possible, les rapprochements internes et mutations internes y étaient d'ores et déjà intégrés.

Hormis les situations individuelles qui ont été évoquées en CAPN, les agents non mutés au projet n'ont pas vu leur demande examinée à nouveau dans le cadre des suites.

Pour simplifier, il n'y a plus et il n'y aura plus de « cascades » sauf à la marge.

Suite à la lecture des différentes déclarations liminaires, le président de la CAPN ne se prononce pas sur les questions d'ordre général.

Concernant la CAPN, plusieurs problématiques ont été abordées.

Concernant le déficit global constaté cette année, soit – 378 emplois au projet, la DG l'explique par un volume de départs en retraite plus important que celui envisagé. Il n'y aurait pas d'organisation de la pénurie pour la prochaine scolarité. C'est une année atypique par rapport à la tendance générale

Concernant le taux de satisfaction, la moitié des agents ont obtenu au moins un vœu soit 50,11 % au projet. Il a peu évolué au définitif : 53%. Ce taux peut être rapproché de celui de l'année dernière qui s'établissait, après les suites à 49 %. En effet, ce mouvement est presque abouti dès la publication du « projet ».

On remarque cette année une baisse sensible des demandes de mutations : 4 243 au lieu de 5 310 en 2017. Cependant, la CGT constate une sensible hausse des demandes émanant de la région Ile De France.

Comme en 2017, plus de la moitié des demandes satisfaites concerne les mouvements internes.

Le niveau des coupures reste encore élevé cette année.

Concernant les postes au choix et le délai de séjour, la DG prend note de notre opposition. Bien sûr, aucune modification de principe sur ces sujets. Cependant le président précise que si les postes au choix ne sont pas destinés à devenir la règle, il y aura un ajustement nécessaire selon les besoins des services.

Concernant la situation des DOM-TOM, le président de la CAP indique qu'il y a deux situations différentes, d'un côté des directions n'arrivant pas à fixer le personnel de l'autre des directions clairement excédentaires,

Pour la CGT, l'examen des documents fournis par la DG montre que seule la Martinique est excédentaire.

Si le président comprend la volonté des agents de revenir dans leur département, il indique qu'aucune garantie de retour rapide ne peut être donnée. Il reste conscient du problème pour les agents concernés.

La CGT déplore que les agents subissent de plus en plus les conséquences négatives induites par la réussite à un concours en matière de retour dans un délai raisonnable dans le Département d'origine.



Suivez-nous sur facebook ou twitter

K : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques)

F : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Concernant l'articulation du mouvement de cette année, la DG indique veiller en priorité à l'équilibre global entre les différentes directions. Appliquer la règle de l'ancienneté administrative de manière absolue aboutirait selon elle à dépouiller certaines directions peu attractives au profit de celles qui le sont. C'est la raison pour laquelle la DG détermine un certain nombre d'« apports » par direction. Une fois ces apports réalisés, les postes sont pourvus ou pas par le mouvement interne au sein de la direction.

Quelques éléments statistiques

	nombre de demandes				nombre de mutations			
années	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
tit conv perso	4 250	4 694	5 089	3 963	1 181	1 417	2 157	1 911
rapp	262	210	221	280	200	184	164	215
total	4 512	4 904	5 310	4 243	1 381	1 601	2 321	2 126
L.A. conv perso	83	94	76	43	82	94	76	42
L.A. prio	94	85	82	55	94	85	82	55
total	177	179	158	98	176	179	158	97
E.P. conv perso	60	54	59	41	60	54	59	41
E.P. prio	122	128	103	109	122	128	103	109
total	182	182	162	150	185	182	162	150
stag conv perso	286	166	158	200	284	166	158	199
stag prio	238	158	160	158	238	158	160	158
total	524	324	318	358	522	324	318	357
total général	5 395	5 589	5 948	4 849	2 264	2 286	2 959	2 730

Projet				
années	2015	2016	2017	2018
tit conv perso	27,80%	30,19%	42,39%	48,22%
rapp	76,30%	87,62%	74,21%	71,78%
total	30,60%	32,65%	43,71%	50,11%

Définitif	48%	50%	49%	53%
------------------	------------	------------	------------	------------

Votes

Les organisations syndicales ont voté contre le projet.

Pour la CGT, confère déclaration liminaire.

Le volume intolérable des suppressions d'emplois a comme impact sur le mouvement des niveaux de coupures de plus en plus élevées.